

# FESTIVAL BELLUARD BOLLWERK INTERNATIONAL

25.6. - 4.7.2015

ENVOYEZ-NOUS VOS IDÉES DE PROJETS AU SUJET DE LA FORTERESSE EUROPE!



Le Festival Belluard Bollwerk International et le Pour-cent culturel Migros recherchent des projets artistiques nouveaux ou en création au sujet de la « forteresse Europe ». Les projets choisis seront présentés dans l'enceinte du Belluard, une forteresse médiévale qui est le cœur du festival. Toute forme d'expression artistique est admise, plus c'est interdisciplinaire mieux c'est... Les projets sélectionnés par un jury international recevront un apport à la production de CHF 5'000.- à CHF 10'000.- et seront présentés dans le cadre du Belluard Festival 2015, qui se déroulera du 25 juin au 4 juillet à Fribourg (CH).

Peuvent participer des artistes travaillant de manière interdisciplinaire ou des spécialistes d'autres domaines, originaires de Fribourg ou du reste du monde, des individus ou des compagnies, avec des projets performatifs ou installatifs en relation avec la thématique donnée.

Délai de participation : 15.12.2014

## LA THÉMATIQUE

L'Europe se cloître. Aux frontières extérieures de l'UE, les activités de l'agence FRONETX sont renforcées massivement. À l'intérieur, les soutiens sont supprimés, les procès et les pénalités sont exacerbés pour soi-disant diminuer « l'attractivité » de l'Europe. Les possibilités d'entrer de façon légale dans un pays européen diminuent, les barrières sont de plus en plus hautes – et en même temps les personnes entrées illégalement font face à des sanctions de plus en plus dures. Les définitions juridiques, extrêmement rigides, ne prennent pas en compte les différentes raisons qui motivent les humains à la migration. Dans les médias, il est question de vagues ou d'afflux de réfugiés, comme si la migration était une catastrophe naturelle et donc un grand danger. Dans ce narratif, les personnes en danger qui, pour diverses raisons quittent leur patrie, ne sont plus considérées. Ce sont les habitants des pays destinataires qui sont protégés des supposés voleurs, trafiquants, parasites sociaux ou de tout ce qui est *étranger* en général. La déclaration des droits de l'homme de l'ONU connaît un droit à l'émigration – un droit à l'immigration par contre n'existe pas. Des éthiciens réclament cependant un droit humain à la liberté de mouvement avec de bons arguments.



Car la migration est une chose positive. Presque chaque culture connaît des mythes parlant de départ et de quête de sa propre identité à l'étranger. Ceux qui partent sont souvent les courageux, pleins d'imagination, motivés par le désir d'offrir une vie meilleure à leurs enfants. Et la Suisse, fière de ses traditions humanitaires, a été jusqu'à il y a un peu plus de cent ans un pays depuis lequel des migrants partaient eux aussi pour une vie meilleure.

En fait, la forteresse Europe est plutôt une *gated community*. Car les riches ne sont pas soumis à une restriction de leur liberté de mouvement. Et ceux qui aujourd'hui sont nés par hasard avec le bon passeport auront des privilèges semblables à ceux qu'avaient les aristocrates au moyen âge. Comment cela est-il conciliable avec des principes démocratiques et les droits humains?

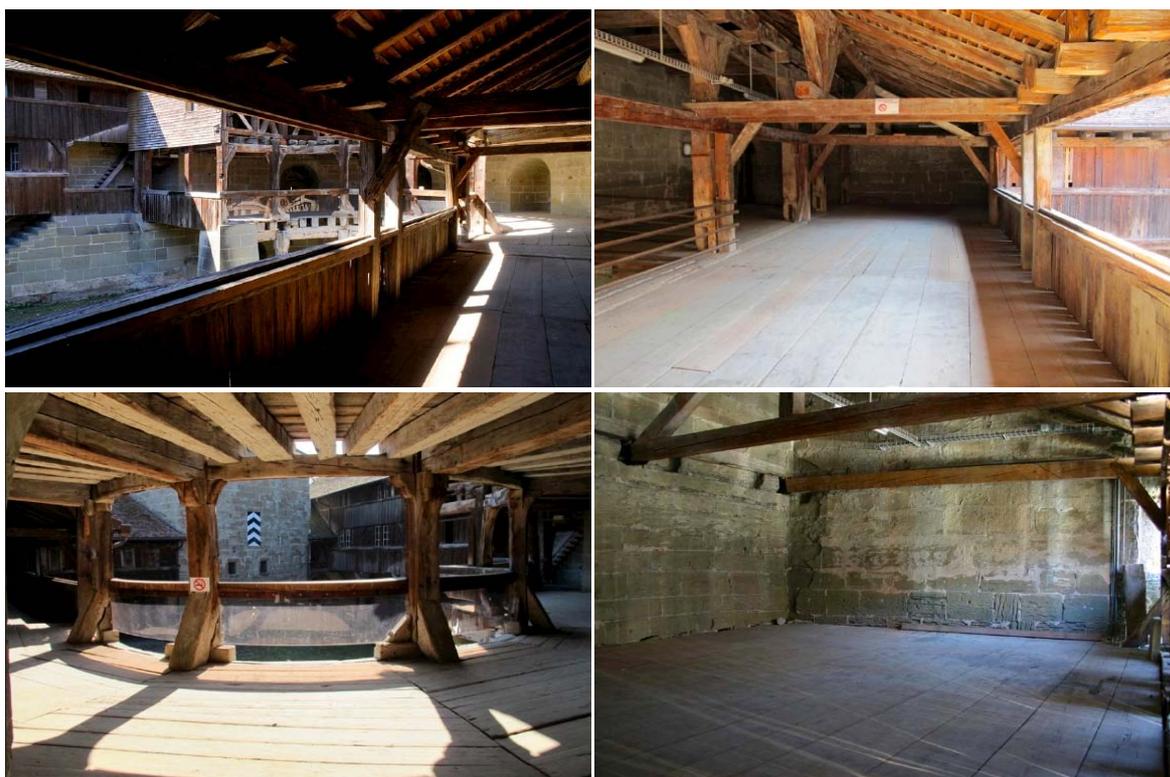
Même si nous parlons de la forteresse Europe, le phénomène est global. Que ce soit la clôture frontalière entre les États-Unis et le Mexique, le traitement extrêmement dur des bateaux de réfugiés en Australie ou les politiques de visa restrictives et souvent aléatoires dans les ambassades des pays riches – partout, les plus aisés se renferment sur eux-mêmes excluant les pauvres et les souffrants. Mais avec quelles conséquences – et de quel droit?

## L'ENCEINTE DU BELLUARD

La forteresse médiévale est la scène principale du Festival Belluard Bollwerk International. Pour le festival, un plateau et un toit sont aménagés pour la présentation de spectacles. Ce lieu offre au-delà de cette scène de nombreuses possibilités pour des interventions artistiques spécifiques.



Construite à la fin du XVe siècle, l'ancienne forteresse d'artillerie reste avec le Munot de Schaffhouse (construit après 1563) la seule œuvre de ce type conservée en Suisse. Il est aujourd'hui le dernier vestige des quatre boulevards bâtis à l'origine pour défendre Fribourg. Le mot boulevard dans son sens premier militaire désigne un ouvrage de protection dans la fortification d'une ville. (vient du néerlandais *bolwerk*, bole signifiant « poutre » et voerk « ouvrage »). Construite en molasse et longue de 35 mètres, l'enceinte a la forme d'un U renversé. Elle se compose d'une tour et de trois étages de galeries en bois.



## COMMENT SOUMETTRE UN PROJET?

**Seules les candidatures par email seront acceptées.**

Chaque dossier doit contenir les documents suivants:

1. Le formulaire de candidature, complété en anglais, à télécharger [ici](#)
2. Une présentation du projet qui décrit son idée ainsi que des moyens de mise en œuvre concrets (3 pages A4 au maximum, en allemand, français ou anglais)
3. Biographies des responsables du projet
4. Budget
5. Éventuellement des documentations de projets antérieurs sous forme de liens internet.
6. Le volume maximum de l'envoi ne doit pas dépasser 5 MB

Les dossiers sont envoyés au plus tard le **lundi 15 décembre 2014** par email uniquement à l'adresse [call2015@belluard.ch](mailto:call2015@belluard.ch) (23:00, heure suisse)



## ET ENSUITE?

Janvier 2015  
février / mars 2015

juin 2015  
25 juin – 4 juillet 2015

séance du jury et sélection des projets  
rencontre à Fribourg avec les artistes invités: visite des lieux et développement des projets sur place (selon les besoins)  
création des projets  
présentation dans le cadre du 32<sup>e</sup> Belluard Festival

## FAQs

### **Combien d'argent est mis à la disposition de chaque projet?**

Les projets sélectionnés reçoivent un apport à la production entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.-. Selon la taille du projet, le jury décidera de la hauteur du montant pendant sa séance en se basant sur le budget soumis. Le festival prendra à sa charge les frais de voyages, de transports, de logement et les charges techniques - selon ses possibilités financières.

### **Peut-on soumettre des projets déjà existants?**

Non. La création doit se faire dans le cadre du Belluard Festival 2015 (25 juin au 4 juillet).

### **Peut-on rechercher des fonds supplémentaires?**

Oui. Dès que la sélection sera faite, le Belluard Festival entreprendra des démarches dans la mesure de ses moyens. Les artistes sélectionnés sont invités également à chercher des fonds supplémentaires.



### **Est-ce que le jury va expliquer sa décision?**

Le choix des projets sélectionnés va être justifiés. Par contre, la décision de ne pas retenir un projet ne sera pas commentée.

### **Est-ce que les projets doivent être présentés dans l'enceinte du Belluard?**

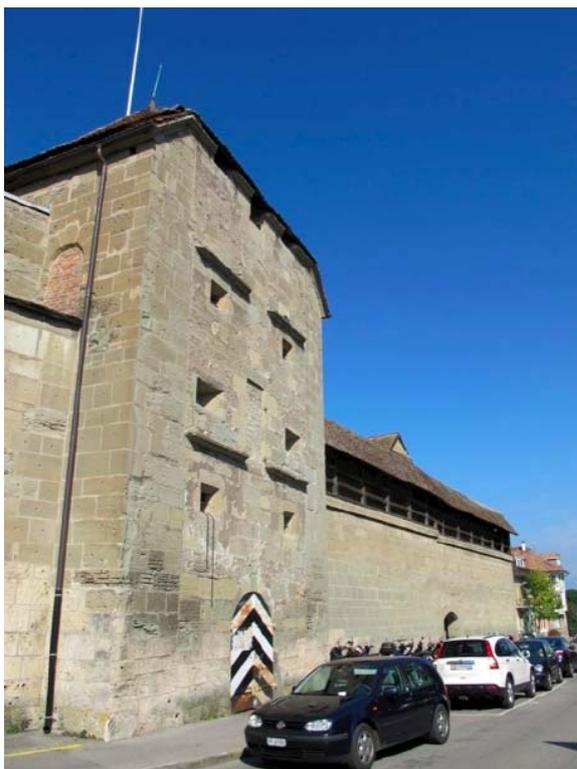
En principe oui. Des projets sur le grand plateau du Belluard sont autant possibles que la mise en scène d'espaces plus petits sur les galeries, dans la tour ou dans l'espace public dans les alentours immédiats de l'enceinte.

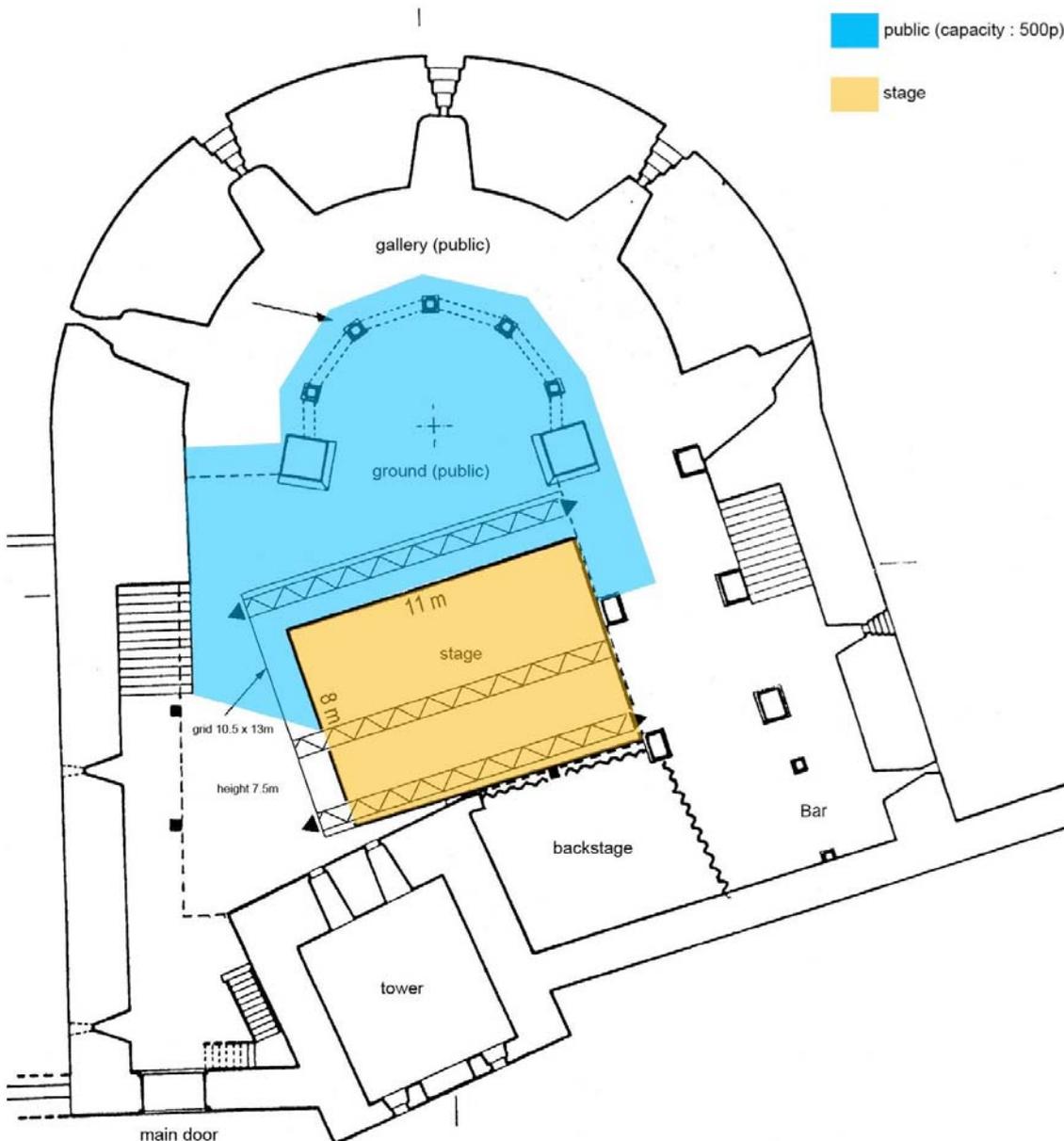
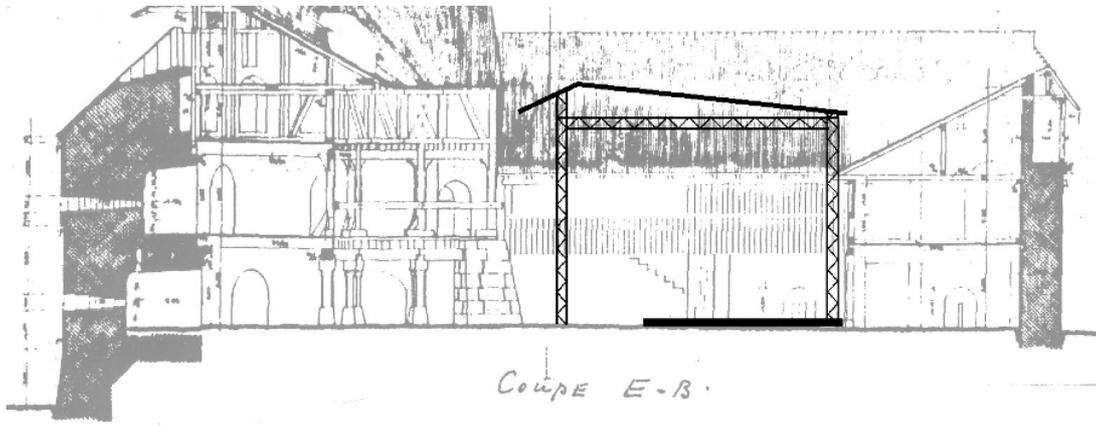
### **Est-ce que tous les thèmes mentionnés dans le texte qui décrit la thématique doivent être présent dans le projet?**

Non. Il est absolument suffisant de traiter un aspect de la thématique, volontiers aussi un aspect auquel nous n'avons pas encore pensé.

### **Les projets doivent-ils avoir une durée minimale / maximale ?**

Non. Des formats très courts, qui peuvent éventuellement être répétés plusieurs fois sont tout autant possible que des formes de représentation plus classiques ou encore des formes plutôt installatives en continue





**BELLUARD-BOLLWERK**  
Plan rez-de-chaussee

Scale 1 : 200

